QUELS AVANTAGES POUR L'USAGER ?

PORTAIL DE L'URBANISME

ÉCONOMIE

Je ne fournis plus de papiers ou de photocopies.

GAIN DE TEMPS

Je dépose mon dossier en ligne à tout moment.

) SUIVI

Je suis l'avancement de mon dossier.

ŧ

23

ARCHIVAGE

Tous mes documents sont archivés.



• Une FAQ (Foires aux Questions) est mise à disposition pour répondre à vos questions : demarches.pevelecarembault.fr

• **Vous avez la possibilité de nous contacter** et de nous informer d'éventuelles difficultés rencontrées lors de l'enregistrement de votre dossier sur : demarches.pevelecarembault.fr

Pour toute autre question relative à un projet de construction ou d'urbanisme rapprochez-vous directement de la commune dans laquelle la demande d'urbanisme sera déposée.

Autorisations & Foncier

Mise en place d'un **téléservice gratuit pour faciliter** les démarches d'urbanisme en Pévèle Carembault.





DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

sur portailurbanisme.pevelecarembault.fr







Que vous soyez un particulier ou un professionnel, créez-vous un identifiant pour le suivi de vos demandes d'urbanisme, ou connectez-vous via votre identifiant France Connect (n° fiscal. Améli...) Sélectionnez la commune de Pévèle Carembault **dans laquelle vous souhaitez déposer votre demande.**



Cliquez sur l'onglet « déposer », et choisissez le type de dossier et le cas échéant, le numéro de Cerfa adapté à la demande :

DÉPOSEZ

OTRE DOSSIER

- Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI)
- Permis de Construire (PC)

3

- Permis d'Aménager (PA)
- Permis de Démolir (PD)
- Déclaration Préalable (DP)
- Certificat d'Urbanisme (CUa)
- Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb)
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)



Complétez les informations et fournissez les pièces nécessaires en fonction de votre projet. Elles peuvent être au format .doc, .docx, .odt, .pdf et .png.

Une demande en cours de saisie peut être finalisée ultérieurement.

Un récapitulatif permet de visualiser le contenu du dossier avant de valider la demande en ligne. Un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE) vous est envoyé par mail. Il est suivi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

Ces mails vaudront preuves de dépôt. Le délai d'instruction commencera à courir, à la date de dépôt en ligne.

Consultez l'avancement de l'instruction

de votre demande, directement en ligne, depuis votre compte.

Pour déposer plusieurs dossiers, vous devez utiliser la même procédure à partir de votre compte.